



**arts vivants
& départements**

Fédération nationale
des structures départementales
de développement des arts vivants
musique, danse, théâtre, arts de la rue

**MISSION NATIONALE
“ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES”**

**PANORAMA NATIONAL
DE L’AVANCEE DES SCHEMAS DEPARTEMENTAUX
MUSIQUE DANSE THEATRE**

**Version 8
Novembre 2008**

**Yvan SYTNIK, Responsable de la mission “Accompagnement des territoires”
Fabienne ARSICAUD, Coordinatrice de la Fédération Arts Vivants et Départements**

REPERES

Sources :

- Panorama national V7 + Enquête ciblée auprès des services des départements et des associations départementales.
- Enquêtes téléphoniques complémentaires effectuées en octobre 2008.

CONTEXTE

Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

L'article 101 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales dispose que :

“Les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique dispensent un enseignement initial, sanctionné par des certificats d'études, qui assure l'éveil, l'initiation, puis l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique artistique autonome. Ils participent également à l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire. Ils peuvent proposer un cycle d'enseignement professionnel initial, sanctionné par un diplôme national.

Ces établissements relèvent de l'initiative et de la responsabilité des collectivités territoriales dans les conditions définies au présent article. Les communes et leurs groupements organisent et financent les missions d'enseignement initial et d'éducation artistique de ces établissements. Les autres collectivités territoriales ou les établissements publics qui gèrent de tels établissements, à la date de publication de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, peuvent poursuivre cette mission ; ces établissements sont intégrés dans le schéma départemental.

Le département adopte (...) un schéma départemental de développement des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ce schéma, élaboré en concertation avec les communes concernées, a pour objet de définir les principes d'organisation des enseignements artistiques, en vue d'améliorer l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement. Le département fixe au travers de ce schéma les conditions de sa participation au financement des établissements d'enseignement artistique au titre de l'enseignement initial”.

CONSTAT GENERAL

Bref historique sur l'avancée des Départements:

- 2004 On observe un démarrage lent, les Départements s'informent et se sensibilisent progressivement aux objectifs et finalités des schémas départementaux (SDEA). La Cellule Conseil multiplie les déplacements dans les territoires et fournit des outils méthodologiques pour la réalisation des états des lieux.
- 2005 Les départements s'emparent progressivement de la question, on assiste à une montée en puissance des états des lieux. Par ailleurs, on note la réactualisation et la complémentation d'une partie des anciens schémas. La rédaction des premiers nouveaux schémas est lancée.
- 2006 Les états des lieux sont quasiment généralisés. Ils deviennent un outil majeur du processus de rédaction des schémas. La rédaction des nouveaux schémas s'intensifie. Les volets danse et théâtre sont cependant très en retard dans le dispositif.
- 2007 On relève une véritable éclosion des schémas et un rattrapage progressif des volets danse et théâtre. On comptabilise en juin 2007 plus de 60 schémas complets rédigés ou en cours de rédaction.
- Novembre 2007 = 76 schémas votés ou programmés au vote ou rédigés.
- Décembre 2007 = 79 schémas votés ou programmés au vote ou rédigés.
- Janvier 2008 = 80 schémas votés ou programmés au vote ou rédigés.
- Février 2008 = 82 schémas votés ou programmés au vote ou rédigés.
- Novembre 2008 = 86 schémas votés, programmés au vote ou rédigés.

Evolutions et tendances :

Le nombre important d'états des lieux réalisés (>301) et le nombre significatif de schémas votés ou rédigés (86) confirment le fort degré d'appropriation du processus de mise en oeuvre des SDEA par les Départements. Par contre, le retard des transferts de crédits, l'apparition (printemps 2008) de l'étude Morin-Desailly et plus globalement le désengagement persistant de l'Etat (exemple: baisse de crédits aux AD) a fortement freiné la finalisation de la mise en oeuvre des schémas. Sur les 14 SDEA qui avaient été programmés au vote avant la fin de l'année 2008, un seul a été validé en assemblée départementale. 12 schémas ont été fortement retardés et 5 autres (déjà rédigés) stoppés (choix des départements de revenir en arrière en suspendant les votes).

En conséquence, les départements éprouvent le besoin d'un soutien technique adapté et d'une issue financière tranchée et rapide afin de ne pas rompre le mouvement engagé.

PANORAMA NATIONAL DEPARTEMENT PAR DEPARTEMENT

Schémas votés

01 Ain Rhône-Alpes ®
02 Aisne Picardie ®
03 Allier Auvergne
05 Hautes-Alpes PACA ®
06 Alpes-Maritimes PACA ®@
07 Ardèche Rhône-Alpes @
11 Aude Languedoc-Roussillon ®
12 Aveyron Midi-Pyrénées @
14 Calvados Basse-Normandie
15 Cantal Auvergne ®
16 Charente Poitou-Charentes @
17 Charente-Maritime Poitou-Charentes
19 Corrèze Limousin ®
21 Côte-d'Or Bourgogne ®
22 Côtes-d'Armor Bretagne ®
23 Creuse Limousin ®@
24 Dordogne Aquitaine @
26 Drôme Rhône-Alpes ®
27 Eure Haute-Normandie
30 Gard Languedoc-Roussillon
31 Haute-Garonne Midi-Pyrénées ®
33 Gironde Aquitaine
35 Ile-et-Vilaine Bretagne ®
36 Indre Centre
37 Indre-et-Loire Centre
38 Isère Rhône-Alpes
39 Jura Franche-Comté
40 Landes Aquitaine ®@
41 Loir-et-Cher Centre
42 Loire Rhône-Alpes
43 Haute-Loire Auvergne ®
45 Loiret Centre
47 Lot-et-Garonne Aquitaine
48 Lozère Languedoc-Roussillon ® @
50 Manche Basse-Normandie
51 Marne Champagne-Ardenne
52 Haute-Marne Champagne-Ardenne ®
53 Mayenne Pays de la Loire ®
54 Meurthe-et-Moselle Lorraine ®
56 Morbihan Bretagne ®
57 Moselle Lorraine ®
58 Nièvre Bourgogne
59 Nord Nord-Pas-de-Calais
61 Orne Basse-Normandie
62 Pas-de-Calais Nord-Pas-de-Calais
64 Pyrénées-Atlantiques Aquitaine
66 Pyrénées-Orientales Languedoc-Roussillon
67 Bas-Rhin Alsace ®
68 Haut-Rhin Alsace
69 Rhône Rhône-Alpes
70 Haute-Saône Franche-Comté ® @
71 Saône-et-Loire Bourgogne
72 Sarthe Pays de la Loire
73 Savoie Rhône-Alpes ®
74 Haute-Savoie Rhône-Alpes

76 Seine-Maritime Haute-Normandie
77 Seine-et-Marne Ile-de-France
79 Deux-Sèvres Poitou-Charentes
81 Tarn Midi-Pyrénées ®
82 Tarn-et-Garonne Midi-Pyrénées ®
83 Var PACA ®
84 Vaucluse PACA ®
85 Vendée Pays de la Loire
86 Vienne Poitou-Charentes
87 Haute-Vienne Limousin
88 Vosges Lorraine ®
92 Hauts-de-Seine Ile-de-France
93 Seine-Saint-Denis Ile-de-France
95 Val-d'Oise Ile-de-France ®

Schémas rédigés, votes programmés

18 Cher Centre ®
25 Doubs Franche-Comté
28 Eure-et-Loir Centre ®
29 Finistère Bretagne ®
55 Meuse Lorraine
75 Paris Ile-de-France
78 Yvelines Ile-de-France
89 Yonne Bourgogne ®
90 Territoire-de-Belfort Franche-Comté
91 Essonne Ile-de-France ®
94 Val-de-Marne Ile-de-France ®
972 Martinique

Schémas rédigés, votes suspendus

08 Ardennes Champagne-Ardenne
34 Hérault Languedoc-Roussillon ®
44 Loire-Atlantique Pays de la Loire ®
49 Maine-et-Loire Pays de la Loire ®
63 Puy-de-Dôme Auvergne

Etats des lieux réalisés, schémas en cours de rédaction

04 Alpes de Haute-Provence PACA @
09 Ariège Midi-Pyrénées
13 Bouches-du-Rhône PACA
2A Haute-Corse Corse @
2B Corse-du-Sud Corse @
32 Gers Midi-Pyrénées ®
46 Lot Midi-Pyrénées ®
60 Oise Picardie
80 Somme Picardie

Etats des lieux en cours de rédaction

10 Aube Champagne-Ardenne
971 Guadeloupe
Pas de schéma engagé
65 Hautes-Pyrénées Midi-Pyrénées
973 Guyane
974 La Réunion

® Associations départementales

@ Ecoles départementales

PANORAMA NATIONAL REGION PAR REGION

ALSACE

67 Bas-Rhin : voté

68 Haut-Rhin : voté

AQUITAINE

24 Dordogne : voté

33 Gironde : voté

40 Landes : voté

47 Lot-et-Garonne : voté

64 : Pyrénées-Atlantiques : voté incomplet

AUVERGNE

03 Allier : voté

15 Cantal : voté

43 Haute-Loire : voté

63 Puy-de-Dôme : vote suspendu

BASSE-NORMANDIE

14 Calvados : voté

50 Manche : voté

61 Orne : voté

BOURGOGNE

21 Côte-d'Or : voté

58 Nièvre : voté

71 Saône-et-Loire : voté

89 Yonne : vote programmé

BRETAGNE

22 Côtes-d'Armor : voté

29 Finistère : vote programmé

35 Ille-et-Vilaine : voté incomplet

56 Morbihan : voté

CENTRE

18 Cher : vote programmé

28 Eure-et-Loir : vote programmé

36 Indre : voté

37 Indre-et-Loire : voté

41 Loir-et-Cher : voté

45 Loiret : voté

CHAMPAGNE-ARDENNE

08 Ardennes : vote suspendu

10 Aube : état des lieux en cours

51 Marne : voté incomplet

52 Haute-Marne : voté incomplet

CORSE

2A Corse-du-Sud : schéma en cours

2B Haute-Corse : schéma en cours

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

971 Guadeloupe : état des lieux en cours

972 Martinique : vote programmé

973 Guyane : pas de schéma engagé

974 Réunion : pas de schéma engagé

FRANCHE-COMTE

25 Doubs : vote programmé

39 Jura : voté

70 Haute-Saône : voté

90 Territoire de Belfort : vote programmé

HAUTE-NORMANDIE

27 Eure : voté

76 Seine-Maritime : voté incomplet

ILE-DE-FRANCE

75 Paris : vote programmé

77 Seine-et-Marne : voté

78 Yvelines : vote programmé

91 Essonne : vote programmé

92 Hauts-de-Seine : voté

93 Seine-Saint-Denis : voté

94 Val-de-Marne : vote programmé

95 Val-d'Oise : voté

LANGUEDOC-ROUSSILLON

11 Aude : voté

30 Gard : voté

34 Hérault : vote suspendu

48 Lozère : voté

66 Pyrénées-Orientales : voté

LIMOUSIN

19 Corrèze : voté

23 Creuse : voté

87 Haute-Vienne : voté incomplet

LORRAINE

54 Meurthe-et-Moselle : voté

55 Meuse : vote programmé

57 Moselle : voté

88 Vosges : voté

MIDI-PYRENEES

09 Ariège : schéma en cours

12 Aveyron : voté incomplet

31 Haute-Garonne : voté

32 Gers : schéma en cours

46 Lot : schéma en cours

65 Hautes-Pyrénées : pas de schéma engagé

81 Tarn : voté

82 Tarn-et-Garonne : voté

NORD-PAS-DE-CALAIS

59 Nord : voté

62 Pas-de-Calais : voté

PAYS-DE-LA-LOIRE

44 Loire-Atlantique : vote suspendu

49 Maine-et-Loire : vote suspendu

53 Mayenne : voté incomplet

72 Sarthe : voté

85 Vendée : voté

PICARDIE

02 Aisne : voté

60 Oise : schéma en cours

80 Somme : schéma en cours

POITOU-CHARENTES

16 Charente : voté

17 Charente-Maritime : voté incomplet

79 Deux-Sèvres : voté

86 Vienne : voté

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

04 Alpes-de-Haute-Provence : schéma en cours

05 Hautes-Alpes : voté

06 Alpes-Maritimes : voté

13 Bouches-du-Rhône : schéma en cours

83 Var : voté

84 Vaucluse : voté

RHÔNE-ALPES

01 Ain : voté

07 Ardèche : voté

26 Drôme : voté

38 Isère : voté

42 Loire : voté

69 Rhône : voté

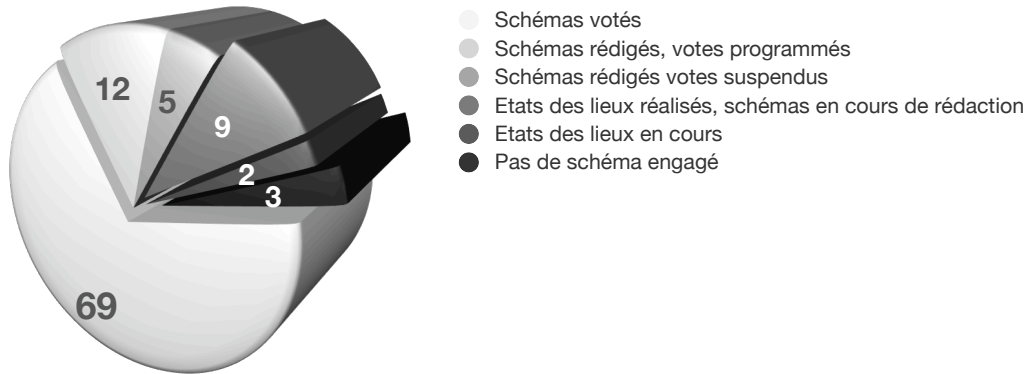
73 Savoie : voté

74 Haute-Savoie : voté

AVANCEE DES SDEA EN QUELQUES CHIFFRES

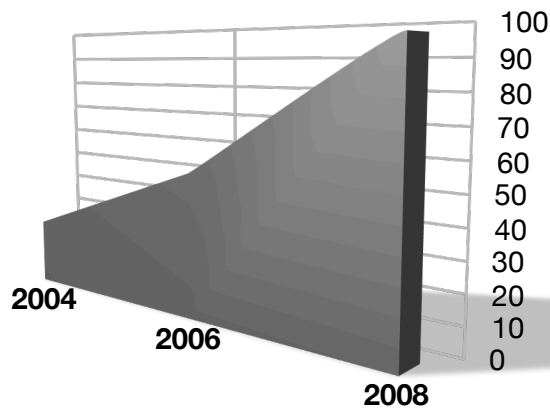
Avancée des Schémas Départementaux des Enseignements Artistiques - novembre 2008

Sur les 100 départements concernés

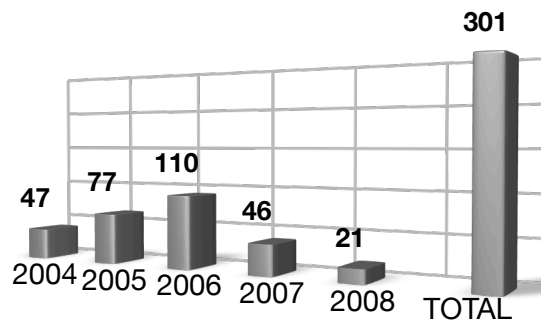


86% des Départements ont voté , programmé au vote ou rédigé leur schéma.

Histogramme* évolutif du nombre de Départements engagés dans la mise en oeuvre d'un SDEA



Etats de lieux** réalisés depuis 2004



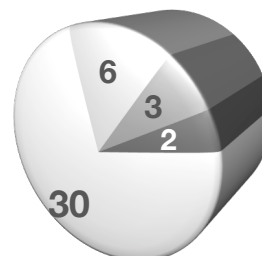
* Sont compris dans l'histogramme évolutif : les schémas votés, les schémas rédigés et/ou programmés au vote, les territoires dont les schémas sont en cours de rédaction sur la base d'états de lieux réalisés.

** Les états de lieux (études préalables à rédaction de SDEA) ont été comptabilisés de façon dissociée, discipline par discipline : musique, danse, théâtre, cirque, musiques actuelles, musiques traditionnelles...

Avancée des SDEA dans les collectivités pourvues d'une Association départementale

Sur les 41 départements munis d'une Association Départementale :

- Schémas votés
- Schémas rédigés, votes programmés
- Schémas rédigés votes suspendus
- Etats des lieux réalisés, schémas en cours de rédaction



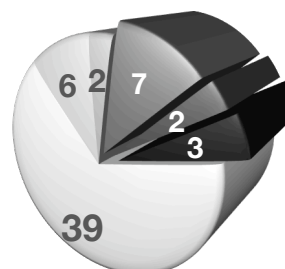
100% des départements munis d'une association départementale ont voté, programmé au vote, rédigé ou engagé un processus de rédaction d'un schéma.

Ces 41 départements ont réalisé préalablement un ou plusieurs états des lieux.

Avancée des SDEA dans les collectivités non pourvues d'une Association départementale

Sur les 59 Départements qui ne disposent pas d'une Association Départementale :

- Schémas votés
- Schémas rédigés, votes programmés
- Schémas rédigés, votes suspendus
- Etats des lieux réalisés, schémas en cours de rédaction
- Etats des lieux en cours
- Pas de schéma engagé



Près de 92 % des départements qui ne disposent pas d'une association départementale ont voté, ont programmé au vote ou ont engagé un processus de rédaction d'un schéma.